

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Aleks AG, en liquidation, Schwyz*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 13.03.2007*
4. *Echéance de préavis des créances: 04.06.2007*
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Yves Schefer, liquidateur, Aleks AG, bei Kessler, Wassmer & Giacomini, Oberer Steisteg 18, 6430 Schwyz
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt, Etude des Notaires
1005 Lausanne

(03915040)